

Publications économiques et financières



Synthèse annuelle 2021

N° 706 / mai 2022

L'ÉCONOMIE DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON EN 2021

Une reprise sur fond de difficultés des secteurs traditionnels

L'année 2021 est marquée par une résurgence de l'épidémie de Covid-19 sur la fin de l'exercice, alors que l'archipel avait jusqu'alors été relativement épargné. Les restrictions liées à la pandémie, notamment sur les déplacements à l'extérieur de l'archipel, ainsi que la fermeture des frontières canadiennes qui n'ont ré-ouvert qu'à partir du mois d'août, impactent l'économie du territoire.

Recentrée sur le marché local depuis le début de la crise sanitaire, l'économie se montre résiliente avec une consommation des ménages qui continue de croître, mais à un rythme toutefois inférieur à 2020. Le marché du travail est bien orienté. L'activité des entreprises accélère quant à elle, en raison d'une forte hausse au deuxième trimestre. Suivant la tendance internationale, les prix augmentent nettement en fin d'année.

Les importations rebondissent du fait notamment de l'augmentation des importations de combustibles en lien avec la remontée des cours mondiaux. Les exportations s'affichent également en hausse, malgré une diminution continue des exportations de produits de la mer.

L'activité du secteur halieutique poursuit sa tendance à la baisse, marquée par la fin de la pêche industrielle depuis le troisième trimestre 2021. Le secteur touristique, toujours impacté par la pandémie et les restrictions associées, ne parvient pas à se rétablir à son niveau d'avant crise, tandis que le secteur du BTP semble amorcer une reprise après un affaiblissement en 2020.

La progression des actifs financiers ralentit en 2021, après la hausse exceptionnelle de 2020. De façon similaire, les crédits consentis à l'économie croient plus lentement, stimulés par les crédits aux ménages, et particulièrement les crédits à l'habitat.

Les principaux indicateurs économiques bien orientés

Rebond de l'inflation en fin d'année

Après un net ralentissement en 2020 en raison de la crise sanitaire (+1,0 % en moyenne sur l'année¹), l'inflation remonte en 2021 (+2,1 %) à l'instar de ce qui est observé dans de nombreux pays dans le monde.

Cette évolution est due notamment à une forte progression au 2^e semestre 2021 (+5,3 %, après -1,0 % au 1^{er} semestre). Ce rebond est imputable à l'augmentation des prix de l'entretien et réparation du logement (+5,5 %), du fioul de chauffage (+6,7 %) et des carburants (+6,7 %).

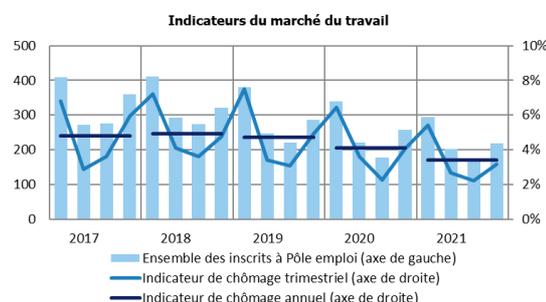
La hausse de l'inflation sur l'archipel est corrélée à l'évolution des prix en France hors Mayotte (+1,6 % en moyenne sur l'année en 2021, après +0,5 % en 2020). Elle aussi liée à la croissance des prix du Canada (+3,4 % en 2021, après +0,7 % en 2020), 45,0 % des importations en valeur provenant du Canada en 2021. Enfin, le recul du taux de change de l'euro avec le dollar canadien (-3,7 % en moyenne sur l'année, à 1,48 \$canadien/€) joue également à la défaveur de l'archipel.



¹ À partir de 2020, les données citées sont exprimées en moyenne semestrielle. Pour les années précédentes, les moyennes sont trimestrielles.

Le marché du travail reste favorablement orienté

Les indicateurs du marché du travail sont toujours en baisse : le taux de chômage s'inscrit en repli pour la troisième année consécutive (-0,7 point en 2021, après -0,6 point en 2020 et -0,2 point en 2019) pour s'établir à 3,4 %. Ainsi, le nombre moyen de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A continue de diminuer depuis trois ans. Il recule fortement en 2021 (-18,5 % en 2021, après -13,4 % en 2020 et -4,3 % en 2019) et s'élève à 106 sur l'année. Avec 222 personnes en moyenne en 2021, le nombre de DEFM de toutes catégories poursuit sa tendance à la baisse (-10,6 % en 2021, après -12,3 % en 2020).



Source : Pôle emploi

En 2021, le nombre d'offres d'emploi enregistré par Pôle emploi (313) est nettement supérieur au nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (106), traduisant une problématique de pénurie de main-d'œuvre sur l'archipel.

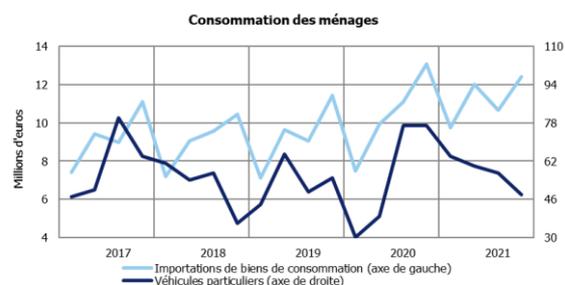
Par ailleurs, 118 personnes ont bénéficié du dispositif d'activité partielle sur l'année 2021, correspondant à 52 216 heures indemnisées, pour un montant versé de 664 443 euros.

Les indicateurs de précarité sont favorablement orientés en 2021 : le nombre d'allocataires de la prime d'activité s'élève à 36 personnes (+1), tandis que le nombre d'allocataires du RSA diminue de 3 personnes pour atteindre 20 personnes. Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité et du RSA cumulés se contracte en 2021 (83 contre 92 en 2020).

La consommation des ménages continue de croître

En 2021, la consommation des ménages de l'archipel demeure bien orientée. Depuis la crise sanitaire, celle-ci s'est en effet concentrée sur le marché local, en lien avec la fermeture des frontières et malgré leur réouverture en milieu d'année.

Les importations de biens de consommation des ménages continuent d'augmenter en 2021 (+7,9 %), sur un rythme toutefois moins soutenu qu'en 2020 (+11,6 %) pour s'établir à 44,8 millions d'euros (37,2 millions d'euros en 2019). Deux catégories de biens contribuent notamment à cette évolution : d'une part, les importations de biens non alimentaires (+10,6 % après +17,0 % en 2020) avec les produits pharmaceutiques (+13,7 %), les vêtements (+27,0 %) ou encore les chaussures (+24,1 %) ; et d'autre part, les importations de biens durables (+13,0 %) portées par les jouets (+40,5 %), les meubles (+14,7 %).



Sources : Douanes, Préfecture

Les immatriculations de véhicules de tourisme continuent d'augmenter (+2,7 %) avec 229 véhicules immatriculés en 2021. La crise sanitaire contraignant les voyages, une partie de la consommation des ménages s'est ainsi réorientée vers d'autres postes de dépenses, notamment les véhicules.

L'encours des crédits à la consommation des ménages atteint 23,9 millions d'euros fin décembre 2021. Il progresse de +3,6 % après un ralentissement (+0,4 %) en 2020. Sa croissance est toutefois toujours plus faible qu'avant la crise sanitaire (+7,9 % en 2019). En effet, l'ouverture des frontières avec le Canada qui n'est intervenu qu'en août 2021, alors que les contraintes sanitaires et administratives liées aux voyages hors de l'archipel ont découragé ces derniers, pesant sur les crédits qui leur sont associés.

L'activité des entreprises continue de progresser grâce au rebond de début d'année

Après s'être maintenu en 2020 malgré la crise sanitaire, le volume d'affaires des entreprises connaît une croissance notable sur l'année 2021, en lien avec les projets structurants de l'archipel.



Source : Douanes, Préfecture

Les importations de biens à destination des entreprises ont fortement accéléré en 2021 (+18,0 % contre +2,4 % en 2020) pour s'établir à 39,9 millions d'euros (33,0 millions d'euros en 2019). Cette évolution s'explique en premier lieu par la hausse des importations de biens intermédiaires (+29,0 %), alors qu'elles avaient diminué en 2020 (-2,4 %). Les hausses notables concernent les biens liés aux activités de construction tels que les ouvrages en fonte (+48,6 %), en pierre (+61,7 %), en plastique (+13,5 %), le bois (+18,3 %) ou encore des produits divers des industries chimiques (+99,7 %) en lien avec les réactifs utilisés pour les tests de dépistage de la Covid-19.

Les importations de biens d'équipements continuent quant à elles de progresser (+9,6 % après +6,3 % en 2020), tirées par les importations de machines et appareils mécaniques (+7,2 %) et électriques (+13,1 %), ainsi que les véhicules² (+9,4 %).

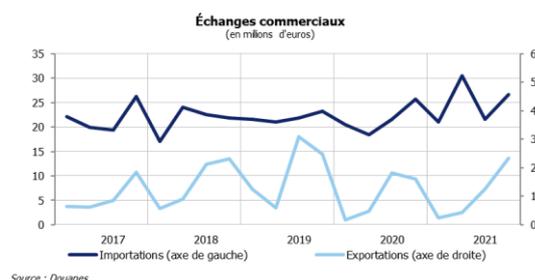
Les immatriculations de véhicules utilitaires restent stables sur un an, avec 92 nouvelles immatriculations en 2021 contre 95 en 2020 et 94 en 2019.

² Voitures automobiles, tracteurs et autres véhicules terrestres, leurs parties et accessoires (hors véhicules de tourisme, motos et bicyclettes).

Après une forte accélération en 2020 (+32,3 % sur un an), l'encours des crédits d'investissement des entreprises se stabilise en 2021 (-0,1 %) pour s'établir à 51,5 millions d'euros.

Les flux commerciaux de nouveau sur une tendance positive

Les importations totales augmentent en 2021 (+15,9 % sur un an, après -1,8 % en 2020) pour s'établir à 99,9 millions d'euros, soit une progression de +13,8 % par rapport à 2019 (87,8 millions d'euros). Si toutes les catégories de biens s'affichent en croissance, il faut relever celles des biens à destination des entreprises (+18,0 %) et de combustibles (+39,9 %). Concernant les combustibles, la performance s'explique par un effet de base en 2020 qui a connu un effondrement de leurs importations tant en valeur (-38,2 %) qu'en volume (-13,3 %). Ainsi, bien que les volumes importés en 2021 soient toujours en baisse (-15,6 %), la remontée de leurs prix en 2021 induit une hausse en valeur. Le cours moyen du pétrole brut « Brent » a en effet rebondi de +69,3 % en 2021, après avoir chuté de -35,1 % en 2020. Ainsi, les importations de combustibles restent inférieures à leurs niveaux de 2019 (-13,5 % en valeur et -26,8 % en volume). Hors combustibles, la croissance des importations totales accélère (+12,4 % sur l'année), après une hausse déjà marquée en 2020 malgré la crise sanitaire (+7,2 %).



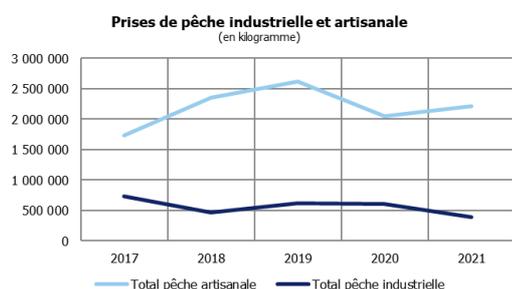
Source : Douanes

Après s'être fortement contactées en 2020 (-45,1 %), les exportations de l'archipel affichent une hausse de +4,2 % et s'élèvent à 4,3 millions d'euros en 2021. Elles n'ont cependant pas encore retrouvé leur niveau d'avant crise (7,4 millions d'euros en 2019). En effet, les exportations de produits de la mer continuent de décliner (-8,7 %, après -36,9 % en 2020) alors qu'elles représentent 75,3 % des exportations totales. Au contraire, les exportations de biens d'équipement repartent à la hausse (+142,2 %) après deux années de chute (-35,1 % en 2020 et -62,1 % en 2019). Cependant, ce rebond s'explique principalement par une exportation temporaire de matériel aéronautique.

La hausse des importations en valeur (+13,7 millions d'euros) étant supérieure à celle des exportations (+0,2 million d'euros), le déficit structurel de la balance commerciale se creuse en 2021 (+16,5 %) pour s'établir à 95,6 millions d'euros.

L'activité dans les principaux secteurs peine à rebondir

Baisse d'activité pour le secteur halieutique, la pêche industrielle en déclin



Source : DTAM / Pêche Maritime

Après un repli en 2020 (-18,0 %), le volume des prises du secteur halieutique poursuit sa diminution (-1,9 %) et s'élève à 2 605 tonnes en 2021. Cette évolution s'explique par le déclin de la pêche industrielle, alors que les prises de la pêche artisanale retrouvent une dynamique positive. Le secteur halieutique est concentré sur quelques espèces, à savoir le concombre de mer (69,1 % des prises totales), le crabe des neiges (13,3 %), la raie (6,8 %) et la coquille Saint-Jacques (4,9 %). Certaines de ces espèces sont soumises à une forte pression du secteur et l'évolution des stocks est incertaine, notamment pour le concombre de mer.

Après une contraction en 2020 (-21,7 %), les prises de pêche artisanale sont de nouveau en hausse en 2021 (+7,9 %) et s'établissent à 2 215 tonnes.

Cette évolution est imputable au bond des prises de crabe des neiges à 347 tonnes (+86,1 %), alors qu'il s'agit de la deuxième espèce la plus prélevée de la pêche artisanale (15,7 % des prises). Le quota en crabe des neiges accordé en 2021 progresse de +75,0 %, s'élevant à 350 tonnes, soit un taux de consommation approchant 100 %. Les prises de concombre de mer, l'espèce majoritairement prélevée (81,2 % des prises de la pêche artisanale), augmentent peu (+1,0 %) pour s'établir à 1 799 tonnes, alors que le quota attribué à l'archipel s'élève à 1 820 tonnes (-6,2 %).

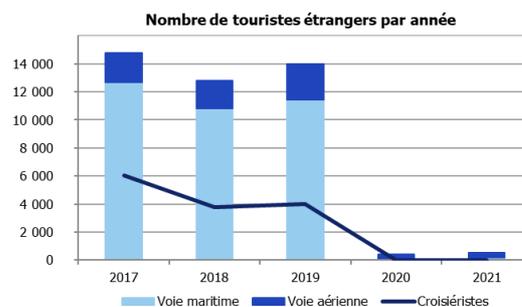
La pêche industrielle est en déclin depuis le 3^e trimestre 2021, à partir duquel aucune prise n'est enregistrée. Depuis le départ du navire *Le Cap Jean* à la mi 2021 en raison des conséquences de la crise sanitaire, de la diminution des quotas de morue et du manque de main-d'œuvre, les capacités de la pêche industrielle se composent dorénavant d'un seul navire. Les prises de pêche industrielle s'effondrent en 2021 (-35,5 %) pour s'établir à 390 tonnes, après avoir amorcé une diminution en 2020 (-2,5 %). Ce repli est notamment dû à la diminution des prises de morue (-87,8 %), qui s'établissent à 19 tonnes, alors qu'il s'agissait de l'espèce la plus prélevée en 2020 (26,1 % des prises à 158 tonnes). En 2021 il n'y a pas eu de prise de flétan noir, alors qu'il représentait la troisième espèce la plus pêchée en 2020 (20,8 % à 126 tonnes). Plusieurs espèces affichent tout de même une hausse, notamment les trois premières espèces pêchées en 2021 : la raie (+18,3 %) représentant 45,1 % des prises, la coquille Saint-Jacques (+101,8 %) à 20,0 % des prises et la limande (+274,1 %) à 17,2 %.

Une reprise timide pour le secteur touristique

En 2021, le secteur touristique demeure très impacté par la situation sanitaire, malgré la réouverture des frontières canadiennes en août. Le trafic total à destination de l'archipel croît de nouveau (+18,4 %) pour atteindre 6 414 arrivées, après s'être effondré en 2020 (-82,2 %). Pour autant, le trafic total est toujours très faible par rapport à son niveau d'avant crise (30 366 arrivées en 2019). En 2021, les arrivées de toutes les nationalités (françaises, canadiennes, américaines et autres) sont en progression par rapport à 2020. Les Français (résidents ou non-résidents de l'archipel) représentent 91,6 % du nombre total d'arrivées (contre

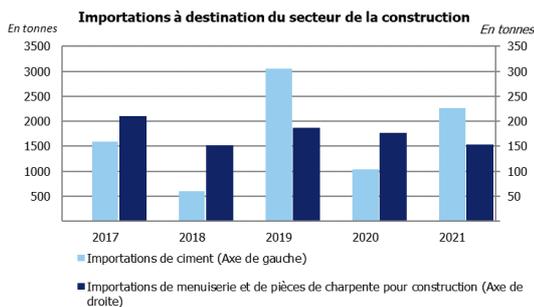
54,0 % en 2019). Les Canadiens ne représentent que 6,3 % des arrivées totales (contre 30,0 % en 2019), tandis que les Américains ne constituent plus que 0,3 % des arrivées (contre 9,6 % en 2019). Le nombre de touristes étrangers, après avoir chuté de -97,0 % en 2020, augmente peu en 2021 (+26,7 %, soit 113 touristes supplémentaires) pour s'établir à 537 touristes.

La reprise du trafic total est principalement due au rebond du trafic maritime (+272,3 % par rapport à 2020) et dans une moindre mesure à la hausse du trafic aérien (+4,4 %). La fréquentation touristique par voie maritime a notamment bénéficié de la reprise des rotations des ferries avec Fortune (Terre-Neuve-et-Labrador, Canada) en août 2021. L'absence d'escales de navires de croisières en 2021 continue toutefois de peser sur le trafic maritime.



Source : Police aux frontières

Le secteur du BTP connaît un début de reprise



Source : Douanes

En 2021, les indicateurs du secteur du BTP traduisent une reprise du secteur, après un ralentissement en raison de la crise sanitaire. Ainsi, les importations de ciment sont multipliées par plus de deux (+119,8 % par rapport à 2020) à 2 269 tonnes en 2021, après la chute de 2020 (-66,2 %). Néanmoins, les importations de menuiserie et pièce de charpente pour construction continuent de diminuer (-13,4 % en 2021, après -5,6 % en 2020) à 153 tonnes. Les difficultés d'approvisionnement, ainsi que la hausse des prix de certaines matières premières, notamment du bois, en raison de la crise sanitaire peuvent expliquer cette évolution. En valeur, ces importations progressent de +11,2 % sur l'année.

Le secteur a notamment été mobilisé dans le cadre de la construction du quai de croisière (marché de 13,0 millions d'euros signé en 2020), ainsi que de la réparation de la route de l'isthme reliant Miquelon à Langlade (marché de 2,7 millions d'euros signé en 2021), qui a nécessité l'importation d'une quantité importante de pierres (355 tonnes).

De nombreux autres projets ont été signés en 2021 à l'image de la construction de l'Internat de la réussite (2,7 millions d'euros), de la réfection d'une façade de la patinoire (1,9 million d'euros), ou encore de l'aménagement de l'accès au phare de la Pointe aux Canons (1,0 million d'euros). Au total, 21,4 millions d'euros de marché public ont été signés en 2021 (contre 35 millions d'euros en 2020), financés à 37,1 % par l'État et à 33,5 % par la Collectivité territoriale.

Après une forte hausse due à la crise sanitaire, l'activité sur le marché bancaire ralentit

En 2021, les effets de la crise sanitaire sont toujours ressentis par le marché bancaire. Les actifs financiers des ménages, après avoir fortement augmenté en 2020, continuent de croître mais à un rythme ralenti. Les dépôts à vue des ménages se contractent après avoir bondi en 2020. Du côté des entreprises, la collecte des actifs financiers ralentit également, notamment celle des dépôts à vue. De la même façon, les crédits à l'économie enregistrent une croissance plus faible. Elle est notamment tirée par l'accélération des crédits aux ménages, et particulièrement des crédits à l'habitat, alors que les crédits aux entreprises se contractent.

La forte hausse des actifs liquides causée par la pandémie ralentit

En 2021, la croissance des actifs financiers amorce un ralentissement (+5,2 %), après deux années en forte croissance (+13,8 % en 2020 et +7,0 % en 2019). Les actifs totaux s'établissent ainsi à 297,8 millions d'euros. Cette évolution s'explique principalement par la progression des placements liquides ou de court terme (+8,3 %). Elle est aussi due à l'augmentation des dépôts à vue (+3,5 %), en net ralentissement par rapport au bond de 2020 (+26,5 %) généré par la crise sanitaire. Les placements de long terme s'affichent également en hausse (+3,6 %).

La croissance des dépôts des ménages ralentit en 2021 et atteint 220,0 millions d'euros (+2,2 %). Elle fait suite à une forte hausse de +10,7 % en 2020, générée par la baisse des dépenses et l'impossibilité de voyager à l'extérieur de l'archipel. Malgré la réouverture des frontières, les contraintes sanitaires pèsent encore sur les voyages, si bien que les dépôts des ménages continuent de croître, toutefois à un rythme plus faible. Contrairement à leur évolution en 2020, les dépôts à vue sont en baisse (-6,0 %, après +25,7 %). La croissance des placements liquides ou à court terme continue de progresser (+7,8 %, après +5,9 % en 2020), portée par la hausse des livrets ordinaires (+11,9 %), tout comme les placements à long terme (+3,7 %, après +2,3 % en 2020). Les actifs des ménages constituent la majorité (73,9 %) des actifs totaux.



Source : IEDOM

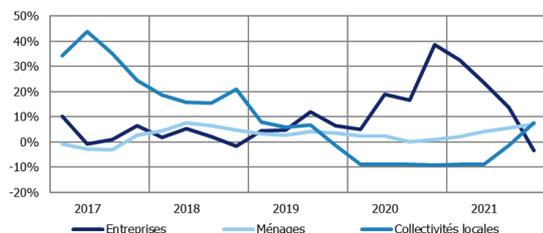
Après deux années de forte augmentation (+29,2 % en 2020 et +22,1 % en 2019), la hausse des placements des entreprises reste soutenue (+16,7 % sur un an) pour s'établir à 54,0 millions d'euros en 2021. Cette évolution s'explique presque entièrement

par la progression des dépôts à vue (+15,6 %), en lien avec l'octroi de PGE placés en partie sur ces comptes (+29,4 % en 2020 après 24,5 % en 2019), ceux-ci constituant 98,6 % des actifs des entreprises.

L'encours des dépôts des autres agents (administrations publiques locales, centrales, de sécurité sociale et les institutions sans but lucratif au service des ménages) poursuit sa croissance à un rythme moins élevé (+10,4 %, après +16,7 % en 2020) et s'élève à 23,8 millions d'euros. De la même manière, cette évolution résulte principalement de la hausse des dépôts à vue (+14,2 %, après +20,7 %).

Le dynamisme des crédits s'essouffle

Évolution des encours sains par agent
(en glissement annuel)



Source : IEDOM

S'élevant à 121,4 millions d'euros en 2021, l'encours des crédits aux ménages est constitué de crédits à l'habitat à hauteur de 80,3 % et de crédits à la consommation à 19,7 %. En 2021, les crédits à l'habitat connaissent une forte croissance (+8,0 %, après +1,2 % en 2020). Les crédits à la consommation ont quant à eux progressé de +3,6 % (après +0,4 %). Les crédits aux ménages constituent environ la moitié (54,0 %) des crédits consentis sur l'archipel.

L'encours des crédits aux entreprises affiche une baisse en 2021 (-3,3 %, après +38,6 % en 2020) et s'établit à 68,0 millions d'euros. Cette diminution est attribuable à la contraction des crédits d'exploitation qui représentent 16,2 % des crédits aux entreprises, et notamment des crédits de trésorerie (-29,7 %, après +182,6 %), en lien avec le remboursement d'une partie des PGE accordés depuis 2020. L'encours des crédits d'investissement, qui représente trois quarts des encours des entreprises, est quant à lui stable (-0,1 %, après +32,3 % en 2020). La part des crédits aux entreprises dans le total des crédits est d'environ un tiers (30,2 %).

L'encours des crédits aux collectivités locales est de nouveau en hausse en 2020 (+7,6 %), après avoir diminué pendant deux années consécutives (-9,1 % en 2020 et -1,5 % en 2019) pour s'établir à 25,9 millions d'euros. Cette hausse est principalement attribuable à la progression des crédits contractés auprès des ECIL (+41,6 %, après -11,5 %). En 2021, l'encours des collectivités est toutefois détenu à 79,9 % (contre 36,4 % en 2016) par des ECNIL (soit 20,7 millions d'euros). Les crédits consentis aux collectivités locales, presque entièrement des crédits d'investissement (plus précisément des crédits à l'équipement), représentent 11,5 % du total des encours.

En 2021, le taux de créances douteuses des établissements locaux augmente légèrement (+0,2 point), après trois années de baisses consécutives et s'établit à 0,9 %. Le taux de provisionnement continue de se replier (-20,4 points, après -5,6 points en 2020) pour atteindre à 51,9 %.

2022, une année de mise en place de projets phares

L'année 2022 s'annonce comme une année charnière. Territoire insulaire et fortement dépendant de l'extérieur, Saint-Pierre-et-Miquelon axe sa stratégie de développement autour du tourisme. Le secteur pourra notamment bénéficier des aides financières issues du 12^e Fonds Européen de Développement (FED) pour la période 2021-2027. Le plan d'action 2021-2025 du Schéma de Développement Stratégique (SDS), projet de développement du territoire adossé au FED, cible en effet le secteur du tourisme durable. Le projet de construction du quai de croisière devrait également s'achever en 2022, 10 escales de paquebots avec 5 548 passagers étant déjà prévues pour cette nouvelle année. Pour autant, la reprise du secteur est toujours conditionnée à l'évolution de l'épidémie, notamment aux restrictions de voyage associées. Elle dépendra également de l'ampleur de la reprise économique des voisins nord-américains, en particulier canadiens, dans un contexte de reprise post-covid fragilisée par la hausse de l'inflation et des incertitudes liées au contexte international, en lien avec le conflit en Ukraine qui pourraient peser sur la confiance et le pouvoir d'achat des ménages.

L'économie de l'archipel amorce également en 2022 une refonte de son secteur halieutique à travers le projet de création d'un établissement public d'État qui gèrera toutes les infrastructures portuaires de l'archipel, les dotant d'un cadre juridique et financier commun. Celui-ci devrait permettre de développer de nombreuses activités liées au port (pêche durable, transport maritime, réparation de navires, hivernage pour les bateaux de plaisance, tourisme de croisière, prévention du risque climatique...). En parallèle, le secteur bénéficie aussi du Plan Pêche et Aquaculture Durable. Ce dernier ambitionne de transformer la filière pêche et se voit attribuer par les ministères de la Mer et des Outre-Mer une enveloppe de 3,2 millions d'euros sur les quatre années à venir. Ce plan présente plusieurs objectifs, notamment celui d'approfondir les connaissances sur la ressource halieutique afin de mieux la gérer et la protéger. Des actions sont d'ores et déjà en place pour permettre de redonner un nouveau souffle à cette filière en déclin.